

Annexe 1 :

Liste des projets en France profitant d'un cofinancement franco-luxembourgeois à raison de 50%-50%.

L'enveloppe totale actuelle inscrite dans le protocole initial de 2018, signé à Paris et son avenant de 2021, signé à Belval, est de 460 millions d'euros :

Protocole initial de 2018 :

1. Augmentation de la capacité électrique,
2. Allongement de quais des gares entre Hettange-Grande et Metz,
3. Optimisation du cantonnement de part et d'autre de la frontière, création de nouveaux points de changement de voie et interconnexion des installations de signalisation à la frontière,
4. P&R à Metzange, à Longwy et à Thionville,
5. Reprise du plan de voies de Thionville,
6. Suppression de passages à niveau entre Thionville et la frontière,
7. Sas Fret : ajout d'une troisième voie côté français avant la frontière franco-luxembourgeoise,
8. Aménagement du nœud ferroviaire de Metz,
9. Réalisation d'interventions complémentaires sur les infrastructures et gares existantes.

Avenant de 2021 :

10. Automatisation ou semi-automatisation de la conduite des trains, appelé ATO,
11. Centre de maintenance à Montigny-lès-Metz.